



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/10
11 avril 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-seizième réunion
Montréal, 26-30 mai 2025
Point 6(e) de l'ordre du jour provisoire¹

**PROGRÈS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTIONOZONE DU
PNUE CONCERNANT L'APPLICATION DE LA FEUILLE DE ROUTE CONTENUE
DANS LE RAPPORT FINAL SUR L'ÉVALUATION DES
RÉSEAUX RÉGIONAUX D'ADMINISTRATEURS DES BUREAUX NATIONAUX DE
L'OZONE (DÉCISION 92/5(e))**

Note rédigée par l'Administratrice principale, Suivi et évaluation

1. Lors de la 92^e réunion, l'Administratrice principale, Suivi et évaluation (SMEO) a présenté le rapport final sur l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone². Par la suite, le Comité exécutif a notamment demandé à ActionOzone du PNUE de faire rapport à la 96^e réunion sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions proposées recommandées dans le rapport d'évaluation (décision 92/5(e)).

2. La présente note présente le rapport ci-joint préparé par ActionOzone du PNUE afin d'informer le Comité exécutif des progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions dans les sept domaines inclus dans la feuille de route identifiée au paragraphe 19 du rapport d'évaluation, afin d'améliorer la bonne performance des réseaux régionaux, à savoir :

- a) Planification et organisation des réunions de réseau ;
- b) Résultats des réunions et suivi des recommandations ;
- c) Échanges fructueux entre les régions ;
- d) Élargissement du groupe de participants aux réunions de réseaux ;
- e) Intégration des Objectifs de développement durable (ODD) à l'ordre du jour ;
- f) Intégration des questions de genre ;

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/1

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/6

- g) Participation des agences bilatérales et d'exécution aux réunions ;
- h) Développement continu des modalités virtuelles.

3. Conformément à la décision 92/5(f), l'Administratrice principale, Suivi et évaluation, rendra compte de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à la 97^e réunion, après avoir pris en compte les discussions ayant eu lieu et les décisions prises lors de la 96^e réunion sur le rapport préparé par ActionOzone du PNUE, joint ci-dessous.

ÉVALUATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX - MESURES PRISES PAR LE PNUE POUR METTRE EN ŒUVRE LA FEUILLE DE ROUTE

RAPPORT D’ACTION OZONE DU PNUE

Les réponses suivantes s’appuient sur un processus de consultation avec les coordinateurs des réseaux régionaux et l’analyse de documents (ordres du jour, notes de synthèse et rapports de réunion) émanant de 21 réunions de réseau et thématiques organisées au cours de la période allant de juin 2023 à décembre 2024.

Mesures à prendre	Conclusions de l’évaluation	Réponses
a) Planification et organisation des réunions de réseau	Les gestionnaires d’ActionOzone pourraient élaborer un plan commun qui comprendrait des étapes claires et des lignes directrices connexes pour la préparation des réunions, depuis l’établissement de l’ordre du jour jusqu’à la logistique, afin d’améliorer la planification et la coordination. Le processus de consultation pour la préparation de l’ordre du jour devrait commencer plus tôt afin que les points de vue de toutes les parties prenantes puissent être pris en compte et intégrés en bonne et due forme dans l’ordre du jour final ;	Le PNUE a élaboré et adopté un calendrier commun avec des étapes clés pour nos processus de planification avant, pendant et après la réunion. Ce calendrier, qui couvre l’ensemble du processus de A à Z, englobe la logistique, la définition de l’ordre du jour et la rédaction des rapports, et inclut des étapes clés pour guider la préparation de la réunion. Le calendrier a été élaboré au moyen d’un processus consultatif avec l’équipe régionale et de l’examen de leurs exemples pertinents de documents, de listes de vérification, de processus organisationnels de réunions, de présentations de notes, de rapports, etc. La planification des réunions comporte de nombreuses variables, dont certaines échappent au contrôle du PNUE, et les délais de processus sont ambitieux et nécessitent parfois des modifications du fait de circonstances spécifiques. De plus, les équipes régionales du Programme d’action pour la conformité (CAP) ont fait part d’un besoin de flexibilité pour s’adapter aux différences régionales. Des éléments liés à des étapes clés, tels que les notes internes d’approbation pour mettre en œuvre l’organisation des réunions et engager des fonds, ont été standardisés. En ce qui concerne le processus de consultation pour la préparation de l’ordre du jour, sur la base des nouveaux calendriers, nous commençons à un stade plus précoce du processus et recherchons activement les points de vue de l’ensemble des parties prenantes. Les différentes équipes du CAP utilisent diverses méthodes de consultation pour recueillir des suggestions auprès des membres du réseau et des partenaires sur les sujets à inscrire à l’ordre du jour, mais toutes les contributions sont

Mesures à prendre	Conclusions de l'évaluation	Réponses
		dûment prises en compte et reflétées dans le document final.
b) Résultats des réunions et suivi des recommandations	Les gestionnaires d'ActionOzone pourraient offrir une orientation générale aux coordonnateurs régionaux afin d'en arriver à un modèle commun pour les rapports finaux qui comprendrait l'ordre du jour final et une liste des participants ventilée par genre. Le rapport ferait état des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la réunion précédente et comprendrait les recommandations les plus récentes devant faire l'objet d'un suivi à la prochaine réunion. Il pourrait être publié au cours du mois suivant la fin de l'activité, sur le portail d'ActionOzone. Une approche ainsi harmonisée faciliterait l'identification des questions d'intérêt commun pour tous les pays visés à l'article 5, auxquelles les équipes d'ActionOzone donneraient la priorité lors de la mise en place de soutien supplémentaire accordé selon les conclusions des réunions;	Le PNUE a élaboré un modèle contenant des éléments communs pour les rapports des réunions de réseau, qui comprend l'ordre du jour définitif, une liste des participants ventilée par genre, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des réunions précédentes et les dernières recommandations à suivre lors de la prochaine réunion. Le calendrier inclut l'obligation que le rapport de la réunion soit publié sur le portail des réunions d'ActionOzone dans un délai d'un mois après la clôture de la réunion.
c) Échanges fructueux entre les régions	ActionOzone pourrait favoriser davantage les échanges interrégionaux au-delà des régions géographiques à partir des questions thématiques d'intérêt commun se prêtant au partage d'expériences (par ex. commerce illicite). La collaboration interrégionale pourrait comprendre la création d'un groupe spécial d'experts de toutes les régions et la possibilité d'une participation à distance aux réunions se déroulant dans des régions éloignées. Un événement mondial pourrait être organisé, à titre exceptionnel et lorsque justifié, tout en sachant qu'un tel événement exigerait beaucoup de ressources et d'efforts ;	Le PNUE a continué de promouvoir les échanges interrégionaux par le biais des réseaux sur des questions thématiques d'intérêt commun afin de promouvoir le partage d'expériences au-delà des frontières régionales. Au cours de la période considérée, le CAP a organisé six réunions conjointes de réseau ou thématiques couvrant différentes régions et/ou sujets : - Réunion conjointe du réseau Europe et Asie centrale-Asie de l'Ouest (ECA-WA), Jordanie 2023 ; - Réunion conjointe du réseau Asie du Sud-Asie du Sud-Est (SA-SEA) et atelier thématique pour améliorer la sensibilisation et la communication dans le cadre du Protocole de Montréal, Thaïlande 2023 ; - Réunion thématique conjointe pour les pays à température ambiante élevée (HAT) et du groupe 2 / Pays du groupe 2 Asie de l'Ouest-Asie du Sud (WA-SA), Émirats arabes unis 2024 ; - Réunion conjointe du réseau des administrateurs des bureaux de l'ozone Asie du Sud-Asie du Sud-Est (SA-SEA), Chine 2024 ; - Réunion conjointe du réseau des administrateurs des bureaux de l'ozone Asie du Sud-Asie de l'Ouest (SA-WA), Inde ; - Atelier thématique conjoint sur l'inventaire national des banques de

Mesures à prendre	Conclusions de l'évaluation	Réponses
		SAO/HFC et stratégie de gestion des substances réglementées indésirables Asie du Sud Est-Pays insulaires du Pacifique (SEA-PIC), Philippines, 2024. Toutes ces réunions ont permis un partage d'expériences entre pays issus de différents réseaux régionaux. Certaines d'entre elles se sont concentrées sur des sujets précis tels que les spécificités des pays HAT/groupe 2 dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des PGEH et des KIP ou de la mise en œuvre de certains types de projets (tels que les inventaires nationaux de banques). En outre, le partage d'informations est facilité par la traduction dans différentes langues des Nations Unies des moyens d'informations produits par les équipes régionales. Dans plusieurs cas, les membres du personnel du CAP d'une région ont participé aux réunions de réseau d'une autre région pour permettre le partage d'expériences internes et l'harmonisation des processus de préparation et de réalisation des réunions. On a également noté des cas de participation de l'administrateur national du bureau de l'ozone aux réunions de différents réseaux.
d) Élargissement du groupe de participants aux réunions de réseaux	ActionOzone pourrait souhaiter trouver d'autres moyens de faire participer des parties prenantes pertinentes à la découverte de solutions pour relever de nouveaux défis, avant l'achèvement de l'élimination des HCFC et tout en réalisant la réduction progressive des HFC avec le soutien des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone pour identifier les partenaires principaux avec lesquels il serait possible de collaborer afin de garantir le respect du Protocole de Montréal ;	Le PNUE a, dans la mesure du possible et dans la limite des ressources disponibles, élargi la participation des parties prenantes nationales concernées qui ont été identifiées comme étant essentielles par les administrateurs des bureaux de l'ozone pour relever les nouveaux défis liés aux HCFC et aux HFC. Voici quelques exemples de cas où le PNUE a invité différents groupes de parties prenantes aux réunions de réseau et thématiques : - Représentants des associations d'équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur (RACHP) (réunion Europe-Asie centrale (ECA) de mise en œuvre du KIP OZONE2CLIMATE, 2024)). - Agents des douanes / Points focaux douaniers du Protocole de Montréal (jumelage des administrateurs nationaux de l'ozone - Atelier pour les agents des douanes sur le contrôle et la notification du commerce de SAO/HFC dans les pays insulaires du Pacifique (PIC), 2023 ; Atelier de jumelage des douanes et dialogues frontaliers pour les pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) - Réseau africain anglophone, 2023 ; Réunion du réseau Europe-Asie centrale (ECA) et de l'application des règles, 2024 ; Dialogue douanier frontalier pour les pays d'Asie du Sud et de l'Ouest, 2024 ; Atelier de jumelage des

Mesures à prendre	Conclusions de l'évaluation	Réponses
		douanes et dialogues frontaliers pour les pays de la région Afrique de l'Ouest et du Nord, 2024). - Représentants de l'industrie des équipements de réfrigération et de climatisation (RAC) (Atelier thématique sur l'établissement et la mise en œuvre de la certification sur la base des compétences dans les pays insulaires du Pacifique, 2024 ; Réunion de réseau thématique consécutive à l'Exposition sur le refroidissement durable de la Grenade, 2025 (à venir). - Inspecteurs environnementaux (réunion conjointe du réseau Europe et Asie centrale Asie de l'Ouest avec les administrateurs du Protocole de Montréal et l'inspecteur environnemental, 2025 (à venir). - Décideurs en matière d'efficacité énergétique et responsables des mécanismes financiers (jumelage des administrateurs des bureaux de l'ozone et des décideurs nationaux en matière d'efficacité énergétique pour soutenir les objectifs de l'amendement de Kigali, Phase I).
e) Intégration des ODD à l'ordre du jour	Les ODD demeureraient à l'ordre du jour, mais uniquement pour les questions que les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone jugeraient prioritaires. Le Programme d'aide à la conformité a déjà cartographié les ODD relatifs au Protocole de Montréal et ceux-ci pourraient contribuer au développement des capacités dans ces secteurs à la demande des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone ;	Le PNUE continue de maintenir la visibilité des ODD en tant qu'objectifs primordiaux de la communauté internationale et de souligner leur lien avec le travail des pays visés à l'article 5 et la famille d'institutions du Protocole de Montréal. Les activités menées dans le cadre du Protocole de Montréal contribuent à de nombreux ODD, notamment les ODD 1, 5 et 13. Le PNUE s'en remet à ce que les administrateurs des bureaux de l'ozone jugent pertinent quant à savoir s'il est prioritaire de discuter des ODD lors d'une réunion donnée. Dans le passé, ce n'était pas une priorité pour les responsables de l'ozone.
f) Intégration des questions de genre	L'intégration des questions de genres demeurerait à l'ordre du jour des réunions, renforçant l'opérationnalisation de l'intégration des genres aux travaux des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone, et contiendrait des recommandations pour réaliser des progrès dans la responsabilisation des femmes dans les secteurs en lien avec le Protocole de Montréal au niveau national ;	Le PNUE reste fermement engagé à mettre en œuvre la politique d'intégration des question de genre du Fonds pour permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier de l'égalité des chances dans les secteurs liés au Protocole de Montréal. Les réunions de réseau continuent d'inclure le genre en tant que point régulier de l'ordre du jour, mais le PNUE s'en remet aux administrateurs des bureaux de l'ozone pour savoir si ce sujet doit être discuté lors d'une réunion donnée, lorsqu'il y a quelque chose d'important ou de nouveau à examiner. La plupart des réunions organisées depuis la publication du rapport d'évaluation comprenaient une session sur l'intégration des questions de genre qui couvrirait plusieurs sujets connexes : - Intégration des questions de genre dans les projets du Fonds multilatéral et toute mise à jour sur la mise en œuvre de la politique de l'égalité des genres du Fonds multilatéral;

Mesures à prendre	Conclusions de l'évaluation	Réponses
		- Promotion des ressources pour l'intégration des questions de genre produites par ActionOzone, disponibles sur son site Web ; - Études de cas des pays sur leurs activités liées à l'intégration des questions de genre dans leurs activités en liaison avec le Protocole de Montréal. Certaines réunions de réseau comportent des recommandations spécifiques liées aux questions de genre (par ex., la réunion conjointe du réseau Europe-Asie centrale-Asie de l'Ouest (ECA-WA) 2023 : les administrateurs de l'ozone/ du Protocole de Montréal doivent envisager d'établir des contacts avec les points focaux nationaux pour le genre ; le PNUE doit organiser un webinaire régional pour échanger des expériences entre les points focaux pour le genre et les administrateurs de l'ozone/ du Protocole de Montréal). Le PNUE a organisé plusieurs réunions/ateliers thématiques qui portaient davantage sur les questions de genre, comme l'atelier régional pour les femmes techniciennes, Trinité-et-Tobago 2023, et l'atelier sur les jeunes dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation (RAC), Belize 2024, qui ont examiné spécifiquement les obstacles liés au genre qui empêchent les jeunes de rejoindre le secteur RAC. L'équipe principale du PNUE chargée du genre dans le cadre du CAP, en coopération avec l'unité Genre et Garanties du PNUE, a préparé un guide sur l'évaluation des questions liées au genre dans les projets du Protocole de Montréal qui sera présenté et discuté lors des réunions thématiques/de réseau du CAP en 2025.
g) Agences bilatérales et d'exécution	La participation des agences bilatérales et d'exécution est un élément intrinsèque de la valeur des réseaux régionaux, qui offrent un environnement technique dans lequel les agences et les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone peuvent échanger et aborder leurs projets communs. Les ordres du jour des réunions pourraient accorder davantage de place aux sessions de travail interactives qui contribuent au partage d'expériences entre les pays d'une région et facilitent l'apprentissage mutuel ;	Les agences bilatérales et d'exécution sont régulièrement invitées aux réunions et se voient accorder du temps dans le cadre de l'ordre du jour. Le PNUE donne aux agences une visibilité et un rôle de premier plan dans les réunions et continuera de le faire à l'avenir. Selon un examen des rapports des réunions de réseau depuis la publication du rapport sur l'évaluation des réseaux, environ la moitié des ordres du jour indiquaient des sessions impliquant d'autres agences bilatérales et d'exécution pour des sujets spécifiques (par ex., Aperçu de la mise en œuvre des projets dans la région - leçons apprises et perspectives des agences d'exécution et des partenaires bilatéraux en Afrique (PNUD, ONUDI, GIZ, PNUE) ; approches possibles pour établir un système de quotas de HFC (PNUE, PNUD, ONUDI) ; expérience des agences d'exécution dans la préparation et la soumission des KIP (PNUE, PNUD, ONUDI) ou table ronde : Idées innovantes dans le secteur de la climatisation automobile (PNUE, BM, PNUD, ONUDI).

Mesures à prendre	Conclusions de l'évaluation	Réponses
		Des réunions bilatérales avec certains pays sont organisées en marge pour discuter de questions ou de projets spécifiques. Lors de certaines réunions, une durée spécifique de l'ordre du jour est alloué aux discussions bilatérales/de projet. La majorité des réunions se sont déroulées sous forme de séances de travail interactives qui ont permis le partage d'expériences et d'informations entre les pays. Les formats les plus utilisés sont les suivants : - <i>Séances en petits groupes sur différents sujets thématiques pour permettre des discussions approfondies</i> (par ex., une séance avec la participation de deux groupes pour discuter du renforcement de la collaboration entre l'UNO et les douanes pour le suivi, les notifications, les vérifications et l'application du système d'autorisation relatif aux SAO). <i>Groupe 1</i> : Suivi et communication des données, axés sur le partage des données relatives aux autorisations et aux quotas, le suivi des importations et des exportations, le rapprochement des données douanières et l'application des règles à différentes étapes, y compris les audits préalables au dédouanement, de dédouanement et de post-dédouanement. <i>Groupe 2</i> : Approche intégrée/Lignes directrices opérationnelles normalisées, exploration de la rationalisation de l'application des règles grâce à une collaboration structurée, des procédures normalisées et le soutien des efforts de conformité à long terme. - <i>Séances de recherche d'idées</i> (par ex., brainstorming sur le soutien de l'élimination progressive des HCFC et la préparation de la réduction progressive des HFC, couvrant les points suivants : 1) Cadre politique ; 2) Solutions techniques ; 3) Défis et opportunités ; 4) Bonnes pratiques et enseignements tirés). - <i>Débats d'experts</i> (par ex., perspectives de l'industrie sur les échéanciers, les cycles de produits, l'harmonisation, la neutralité technologique ; qualité des données d'importation et problèmes rencontrés par les pays pour la collecte, le rapprochement et la communication des données commerciales sur les HFC ; collecte de données pour le développement de la phase I du KIP). - <i>Exercices de groupe parallèles</i> (par ex., un groupe pour la conformité et les agents chargés de l'application des règles et un autre groupe pour les administrateurs nationaux des bureaux de l'ozone). - <i>Séances pratiques</i> (par ex., gestion de l'allocation des quotas de HFC et du suivi à l'aide de feuilles de calcul Excel).

Mesures à prendre	Conclusions de l'évaluation	Réponses
		- Séances de communication (par ex., en mettant en relief des exemples de projets pilotes de médias sociaux de la région Asie-Pacifique et en offrant aux participants une nouvelle façon d'envisager la messagerie). - Séances de groupes de travail (par ex., trois groupes pour discuter de la manière dont l'UNO et les douanes peuvent collaborer pour renforcer le suivi, la notification, la vérification et l'application du système d'autorisation relatif aux SAO. Groupe 1 : Suivi et notification des données ; Groupe 2 : Approche intégrée ; Groupe 3 : Renforcement des capacités des agents des douanes ; ou Discussion de groupe sur la mobilisation efficace du soutien des associations nationales de réfrigération et de climatisation (RAC) dans le contexte des PGEH et des KIP). - Visites sur le terrain (par ex., visite du port douanier de Durres avec le système de radiographie pour camions ; visite du centre d'exposition Midea à Guangzhou et sa ligne de production de HC-290 ; visite de l'usine de fabrication de Daikin Air-conditioning India Pvt Ltd à Sri City, Andhra Pradesh).
h) Développement continu des modalités virtuelles	Un dernier mot pour mettre en évidence la capacité des réseaux à réagir et à s'adapter face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur leurs travaux. Les équipes des réseaux régionaux ont vu en la crise une occasion de passer du statu quo à une utilisation avancée des technologies de communication, garantissant ainsi la prestation du programme. Les réseaux régionaux devraient continuer à développer leurs modalités et outils virtuels en tant que complément économique aux réunions régulières en personne.	Le PNUE a adopté de manière permanente les moyens virtuels en tant qu'option complémentaire pour l'organisation de ses réunions. Le PNUE continue de proposer des réunions en présentiel, des réunions en ligne et des réunions hybrides. Le choix de l'approche à utiliser dépend de plusieurs facteurs, notamment les préférences des pays, les limitations de bande passante et les considérations technologiques. Les modalités virtuelles sont utiles, mais présentent également des inconvénients (décalage horaire, concentration et participation, sécurité).